

# Dites le bonheur avec des brins de mimosa

## VENTE

Dans un premier temps, on se souvient de l'avoir vendu... Plus grand, on en a acheté... Mais qui sait pourquoi le mimosa du bonheur revient chaque mois de janvier en Suisse? Témoignage autour d'une tradition ininterrompue et sexagénaire en 2008.

FLORENCE MILLIQUOUD HENRIQUES

«**M**on premier manteau... c'est en Suisse que je l'ai eu! Ma famille d'accueil me l'avait offert. A mon retour en France, après la guerre, tous mes copains étaient admiratifs devant ce si beau manteau!»

Avec l'accent chantant de ceux qui vivent au soleil du Midi, Maurice Muller - la septantaine passée, ou les huitante ans approchant - a suivi la route du mimosa du bonheur. Enfant, puis professionnellement. La fleur qui, dans le langage propre à son espèce signifie «sensibilité excessive», c'est toute sa vie.

En culottes courtes, un carton autour du cou et seulement 10 ans au compteur, il doit faire face à son premier sentiment d'intense tristesse. Une émotion lue dans les yeux d'un père et d'une mère - ses parents - sur un quai de gare.

Comme près de 3000 jeunes Cannois et de milliers d'autres petits compatriotes, Maurice Muller a fui une France en guerre pour le bon air de la Suisse. De Rotkreuz, plus précisément. Une bourgade zougoise où le jeune garçon a passé dix mois entre 1944 et 1945. Avec, à la clé, un autre sentiment intense, mais de bonheur, cette



## SOLIDARITÉ

«Lorsqu'on vient vendre le mimosa du bonheur, les gens s'approchent toujours spontanément pour en acheter. On n'a même pas besoin de les solliciter. C'est magnifique et j'espère que cette action durera le plus longtemps possible!» raconte Maurice Muller. ARCHIVES

fois! «Cette famille que je ne connaissais pas m'a reçu, nourri, hébergé. Et surtout choyé. C'est là que j'ai vu ma première neige, que j'ai été à l'école. En allemand! Oui, oui!... Mais aujourd'hui, je ne me rappelle plus que d'une chose: je suis encore capable de réciter le Notre Père.»

Il y a deux ans, Maurice Muller a retrouvé le village zougois. «Je n'y étais jamais retourné. En entrant dans l'église, j'ai pleuré comme un gosse. Jamais, je n'oublierai.»

### Adolf Ogi, lui aussi...

Une trajectoire. Comme autant d'histoires qui se disent aujourd'hui dans les milliers de

brins de mimosas vendus chaque mois de janvier en Suisse. Et cela fait soixante ans que ça dure! «Après la guerre, pour remercier la Suisse des soins prodigués, les internés français ont envoyé du mimosa pour décorer l'hôpital de Genève: le fondement de la tradition est là», explique Maurice Muller.

La suite? Inspirée de son expérience pendant la guerre, il la connaît aussi. Cultivé en France, vendu en Suisse - 400 localités, des centaines de bénévoles œuvrant sur plus de 1000 points de vente - le mimosa sert la cause des plus défavorisés. Pour que le plus grand nombre puisse bénéficier de camp de vacances, d'activités de loisir, de

nouveaux vêtements ou de traitements dentaires.

Né dans une famille de mimosistes, mimosiste de profession, Maurice Muller vit cette solidarité au plus près. Fort d'un souvenir... hautement fédéral. «Un jour j'ai eu le plaisir de rencontrer Adolf Ogi qui m'a raconté que lui aussi, écolier, avait été vendeur du mimosa du bonheur.» ■

Plusieurs collèges de la région vendront le mimosa du bonheur en fin de semaine. Vendredi et samedi: place du Marché à Vevey. Samedi: devant le Forum à Montreux. Dans les rues d'Aigle, la vente débute aujourd'hui déjà, et s'achèvera samedi.

## Nouvelle zone dangereuse sous la loupe à Ollon

### URBANISME

Après avoir réglé le problème des oppositions au déclassement de zones constructibles dans le secteur de la Saussaz, la Municipalité boyarde s'attend à de nouveaux grincements de dents du côté d'Arvevyes.

A peine la première des deux cartes des dangers, celle concernant les hauts du plateau de Villars, a-t-elle cessé de donner du fil à retordre à la commune d'Ollon qu'il convient déjà, pour la Municipalité, de se pencher sur la seconde.

Une bonne nouvelle d'abord: l'Office fédéral des eaux et de la géologie (OFEG) a définitivement validé la «Carte des dangers 1» malgré des oppositions de riverains. Le document prévoit en effet deux zones «à risques» et les autorités les ont déclassées en surfaces non constructibles, dévalorisant les biens qui s'y trouvent.

Un groupe de lésés de la zone de la Saussaz, l'un des deux secteurs concernés, dans le haut du quartier de la Résidence, avait tenté de faire annuler la décision en commandant une seconde carte des dangers à un autre bureau d'ingénieurs (24 heures du 20 octobre). En vain! L'OFEG, appelé en arbitre, a tranché en faveur de la version des autorités boyardes. «Toutefois, nous avons agendé une ultime réunion prochainement pour discuter avec les opposants d'éventuelles possibilités d'extension des bâtiments existants», nuance le syndic Jean-Luc Chollet. Le projet définitif sera soumis au Conseil communal lors de sa séance de juin.

Pour rappel, procéder à des travaux de sécurisation à la Saussaz aurait coûté quelque 12 millions de francs, sans aide de l'Etat. Dans le secteur En

Barnoud, autre zone «rouge», un chemin d'accès le traversant est en revanche prévu. Le canton assumera 60% des 1,5 million de francs de la réalisation.

### Au tour d'Arvevyes...

Depuis peu, Ollon dispose de sa «Carte des dangers 2» pour le bas du plateau de Villars. Les deux documents doivent permettre à la commune, sur le plan urbanistique, d'adapter le plan partiel d'affectation ECVA (Ecovets, Chesières, Villars, Arvevyes).

A n'en pas douter, des discussions sont encore à prévoir. «Certains secteurs sont jugés dangereux et nous ne pouvons pas prendre de risque, avertit Jean-Luc Chollet. Nous nous réservons l'opportunité d'instaurer des zones réservées, notamment dans le secteur d'Arvevyes. Pour nous laisser le temps de la réflexion, étudier d'éventuelles mesures de sécurisation ou décider de définir des parcelles non constructibles. Ce qui nous vaudra probablement des oppositions. On risque de se retrouver exactement dans la même situation que dans le cas de la Saussaz...»

KARIM DI MATTEO



La zone de la Saussaz (ici la résidence du Balcon des Alpes), est en zone à risques. Elle a été déclarée non constructible.

## EN BREF

lundi à 20 h 30, à la Salle de l'école, route de l'Allex 15 (parking de l'église catholique). Renseignements au tél. 078 738 70 58. 24

## Chasse aux sorcières

**AIGLE** Dans le cadre des rendez-vous de Connaissance 3 L'historienne Martine Ostorero donnera une conférence intitulée «Répression de la sorcellerie en Suisse romande au XV<sup>e</sup> siècle» vendredi à 14 h 30 à l'Ecole professionnelle du Chablais (ch. des Marronniers). Non-abonnés: 10 francs. 24

## Parents en deuil

**BEX** L'association Arc-en-Ciel Vaud et Valais accueille toutes les personnes touchées par la perte d'un enfant

## Monologue en scène

**VILLENEUVE** Abandonné dans une boîte en carton sur un bateau à destination de Boston alors qu'il n'avait que dix jours, un fils d'émigrant grandit auprès du vieux marin qui le découvrit. Devenu par la suite un grand pianiste de jazz, Novecento passe toute sa vie en mer. Imaginé par Alessandro Baricco, cet itinéraire fascinant et intrigant sera joué vendredi et samedi à 20h30 au Théâtre de l'Odéon par les Tréteaux de Cossonay. Info au tél. 021 960 22 86, ou www.theatre-odeon.ch 24

## L'importateur de prothèses dentaires à prix cassés s'étend de Collombey à Aigle

### SANTÉ

**Le Dr Michel Sergent ouvrira au 1<sup>er</sup> juin une clinique dentaire à Aigle, comparable à celle qu'il exploite depuis 2005 dans la zone commerciale de Collombey.**

«On est quelque peu débordés à Collombey!» acquiesce le Dr Michel Sergent, à propos de la clinique dentaire qu'il a ouverte en 2005 au cœur de la zone commerciale. Les chiffres qu'il avance sont éloquentes: en moins de trois ans, ce temple des soins de la bouche, où travaillent une dizaine de praticiens - français pour la plupart - a réussi à drainer plus de douze mille patients. Pourquoi dès lors en rester là? s'est dit son fondateur, qui prévoit d'exploiter dès le 1<sup>er</sup> juin un complexe similaire à Aigle, par le biais d'une société anonyme propre. «Le Chablais a deux centres, Monthey et Aigle. Nous avons constaté que les gens franchissaient peu le Rhône, cette barrière psychique.»

Nul doute, pour lui, que l'endroit possède «un bon potentiel». D'autant qu'il jouit, comme à Collombey, de la proximité des magasins et des places de parc qui vont avec. La clinique s'ouvrira, en effet, dans le voisinage du Chablais Centre, pour un bail de quinze ans. Plus exactement dans des locaux que Michel Sergent convoite depuis quatre ans, mais que l'Ecole-



La clinique de Collombey connaît un franc succès.

Club Migros aura occupé depuis 2005. Le printemps dernier, le secrétariat a été rapatrié à Vevey, et les cours restants ont été délocalisés dans la tour de la Migros d'Aigle.

### Prothèses venues d'Asie

Le médecin-dentiste, qui a tenu un cabinet à Vevey et à Vouvry, mise sur la recette qui a fait son succès à Collombey: des soins divers et un service d'urgence «crédible»: «C'est rassurant pour le patient de savoir que nous sommes là en cas de pépin.»

Son autre botte secrète s'appelle EasyLab, du nom de la société qu'il a fondée fin 2006 (24 heures du 15 octobre 2007). Elle lui permet d'importer et de revendre des prothèses dentai-



Michel Sergent a décidé d'ouvrir un deuxième complexe, composé de neuf cabinets, dans les anciens locaux de l'Ecole-Club Migros.

res d'Asie «70% moins chères». «Le patient peut réaliser une économie de 350 francs par couronne. L'un d'eux a économisé près de 8000 francs sur une prothèse. Pour un budget familial suisse, cela fait une belle différence!» lance Michel Sergent. Selon lui, les personnes qui défilent dans la clinique de Collombey sont «nombreuses» à y recourir. «Nous comptons des patients venus de France. Un comble lorsque l'on sait que c'était précisément une destination prisée dans le tourisme dentaire!»

Le montant des honoraires s'avère standard, ajoute-t-il. Reste (lire ci-contre) que l'ouverture imminente de ce complexe de 530 m<sup>2</sup> fait grincer quelques dents... ESTELLE BRESSOUD

## «Concurrence déloyale»

«Réduire nos soins à un prix, c'est honteux et dénigrant. Cela sème la confusion dans la tête des gens, et contribue à les déresponsabiliser!» se désole cette médecin-dentiste d'Aigle, face à la venue annoncée de la clinique dentaire et de ses méthodes low-cost. «Nous ne sommes pas des vendeurs de soins, ni même des prestataires de services. Nous sommes des soignants, juge-t-elle bon de rappeler, sous l'anonymat. Dans une profession libérale, on compose avec la concurrence. Mais il s'agit là de concurrence déloyale.» E. B.

## VOUS AVEZ LA PAROLE

### RÉORGANISATION DE LA POSTE À TORGON

#### Ce n'est pas une première!

**A propos de l'article intitulé «Le bistrot qui sert à la fois les timbres et les cafés» (24 heures, 5 janvier 2008):**

Ce n'est en tout cas pas une première! Cela existait déjà durant les dernières années 30. Enfants, aux Paccots, nous allions chercher le courrier au

guichet à l'Hôtel Dent de Lys, ou faire toute autre opération postale, puis passions de l'autre côté de la salle pour l'épicerie, et ensuite au café pour un sirop à 10 centimes. Chaque fois, c'était la même personne qui faisait le service. L'idée était bonne, nous trouvons tout dans cette station naissante. Et cela pourrait se généraliser actuellement, pour que les petites communautés ne disparaissent pas.

Gilbert Kramer, Monthey